

## **CIToyENS SANS LOGEMENT OU MAL-LOGÉS VOUS AVEZ DES DROITS !**

**Se loger et pouvoir se maintenir dans son logement est pour chacun une nécessité vitale.  
Un habitat digne pour chacun, garanti par la solidarité du corps social,  
est un préalable indispensable à l'accès à une citoyenneté effective,  
combat permanent de la Ligue des droits de l'Homme.**

**Pour rendre effectif le droit à un logement de qualité pour tous,**

**Nous demandons un moratoire des expulsions locatives sans relogement.** La mise en œuvre de procédures, beaucoup plus systématique, traduit un durcissement qui provoque des drames humains inacceptables, qui bouleversent les conditions d'existence des plus fragiles. Ces expulsions viendront grossir les rangs des personnes à la rue et sollicitant le 115 (les demandes ont augmenté de 29 % par rapport à Janvier 2012, 55 % n'obtiennent pas de places d'hébergement).

**Nous dénonçons l'augmentation constante des loyers et des charges locatives.**

**Nous demandons la revalorisation des aides au logement.**

**Nous demandons que des dispositifs de protection contre les expulsions et de régulation pour encadrer la liberté des loyers, soient effectifs dans la prochaine loi sur le logement.**

**Nous dénonçons le désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales, dans l'absence de priorité donnée dans le budget de l'Etat à la production de logements locatifs sociaux et « très sociaux » nécessaires aux plus modestes.**

**Nous dénonçons la poursuite d'une politique du logement qui depuis 40 ans pratique une politique d'avantages fiscaux en faveur d'investisseurs privés qui entretiennent un marché immobilier financiarisé, générateur de profits par l'exploitation cynique d'un besoin fondamental auquel personne ne peut se soustraire sans mettre en péril son existence même.**

**Nous demandons une politique de l'urbanisme capable de lutter contre l'étalement urbain, facteur d'usage intensif de l'automobile, d'isolement social, de gaspillage des sols, par la promotion d'un habitat dense qui garantisse la qualité de la forme urbaine et de l'espace public avec une politique foncière publique forte.**

**Nous demandons le développement de nouvelles procédures de concertation qui permettent, en amont des projets, de donner réellement la parole aux habitants.**

**La LDH considère que l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires nécessaires pour mettre fin à la crise du logement, doit être l'œuvre d'un service public du logement et de l'urbanisme, sous la responsabilité de l'Etat et la participation décentralisée des citoyens aux décisions.**

**Vous désirez prendre contact, vous désirez adhérer à la LDH,  
pour nous écrire : Ligue des droits de l'Homme, 138 rue Marcadet PARIS 18<sup>e</sup>  
mail : [communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)**